



Critères de la Bourse autochtone du congrès scientifique annuel de la CAR

La FRC n'a aucune obligation de remettre le prix chaque année. Sauf dans des circonstances très inhabituelles, le prix sera décerné à un candidat chaque année. Ce prix ne peut pas être décerné à une personne qui a déjà reçu la Bourse de leadership en radiologie ou la Bourse d'été de recherche en radiologie au cours d'une année donnée.

Objectif :

Ce prix est offert pour permettre aux étudiants en médecine autochtones, quelle que soit l'année de leur formation médicale de premier cycle au Canada, d'assister au congrès scientifique annuel de l'Association canadienne de radiologie (CAR).

Admissibilité :

Le demandeur doit être un étudiant en médecine au cours de n'importe quelle année de ses études de premier cycle en médecine au Canada avec de bons résultats académiques, une personne auto-identifiée des Premières Nations, des Métis ou des Inuits du Canada et un membre en règle de la CAR.

Le candidat doit s'assurer qu'il est disponible pour assister au congrès de la CAR avant de postuler pour la bourse.

Demande :

Veillez soumettre par courriel à cgourlin@car.ca la documentation dactylographiée suivante (de préférence en anglais et en format pdf) :

- Nom et coordonnées du demandeur
- Déclaration indiquant que le demandeur est une personne auto-identifiée des Premières Nations, des Métis ou des Inuits du Canada
- Lettre démontrant des intérêts pour la radiologie et la participation au congrès scientifique annuel de la CAR, et ce que vous espérez tirer de cette expérience
- Curriculum vitae à jour
- Une (1) lettre de recommandation d'un Membre du corps professoral de l'école de médecine

La demande doit être envoyée au plus tard le **15 septembre** de l'année précédente au cours de laquelle le prix doit être remis.

Critères d'évaluation :

Les candidatures seront évaluées en fonction des critères suivants :

- Intérêt marqué pour une carrière en radiologie.

Sélection :

Le Comité permanent de sélection des prix d'étudiants en médecine de la FRC évaluera les demandes.

En cas d'échec la première année, la demande peut être réactivée par tout membre en règle de la CAR pour examen pendant un maximum de deux (2) ans suivant la première soumission. Cela peut être fait en soumettant une lettre demandant la réactivation avant le 30 septembre de l'année suivante. Cette réactivation ne nécessite aucune nouvelle donnée à l'appui.

Les candidats seront informés des résultats de leur demande dans les deux (2) mois suivant la date limite de soumission.

Présentation :

Les candidats retenus sont attendus à dialoguer avec les administrateurs du conseil d'administration de la FRC pendant l'événement et soumettre des commentaires sur leur expérience de participation au congrès.

Les candidats retenus doivent être disposés à ce que leur nom et une brève biographie de leur participation soient partagés avec divers intervenants impliqués dans la FRC, y compris les membres de la CAR, les chefs canadiens de radiologie universitaire (CHAR) et les directeurs de programme de radiologie diagnostique.

Les lauréats peuvent être invités à s'engager dans des communiqués de presse, le cas échéant, et/ou à faire partager les informations susmentionnées via les médias sociaux, les courriels, le site Web ou d'autres moyens de promouvoir la FRC et le prix.

Coûts couverts :

- Inscription au congrès scientifique annuel de la CAR
- Voyage en classe économique (Classe économie standard d'Air Canada ou équivalent avec une autre compagnie aérienne), transport terrestre et repas pour assister au congrès (conformément à la politique de voyage de la CAR) (sur présentation du rapport de dépenses et des reçus originaux)
- Hébergement à l'hôtel où le congrès scientifique annuel de la CAR a lieu